

Demande déposée le 04/09/2025

complétée le 01/12/2025

N° PC 53 140 2500029

Par :	Monsieur LOISY THIERRY Madame LOISY CELINE
Demeurant à :	35 IMPASSE DE LA RICOULIERE 53950 LOUVERNE
Pour :	Création d'une piscine avec abri rétractable sur terrasse
Sur un terrain sis à :	35 IMPASSE DE LA RICOULIERE 53950 LOUVERNE C 0792, C 0791, C 0812, C 1250, C 1251, C 1252 - Superficie du terrain 2820 m ²

Destination : Habitation

LE MAIRE

Vu la demande de permis de construire susvisée,

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L.424-1 et suivants, R.424-1 et suivants,

Vu le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal approuvé en vigueur, et notamment le règlement de la zone Ah, A, N,

Vu les pièces complémentaires déposées en Mairie en date du 12/11/2025, du 13/11/2025 et du 01/12/2025,

Considérant que le projet consiste à la construction d'une piscine avec abri rétractable sur une terrasse situés en zone Ah du PLUi,

Considérant que le règlement du PLUi de la zone A prévoit à son article 2.1. 'Implantation des constructions par rapport aux emprises publiques et aux voies' que :

"les constructions (y compris les extensions et les annexes) devront respecter un recul minimum de :

- 10 mètres par rapport aux routes départementales,
- 5 mètres par rapport aux autres voies.",

Considérant que le projet prévoit d'implanter la piscine à 3 mètres de la limite de propriété Sud-Est avec la RD901, ce qui en l'espèce ne respecte pas l'article 2.1. du PLUi susmentionné,

Considérant qu'au vu des motifs susmentionnés le projet **ne peut être autorisé**,

ARRETE

ARTICLE UNIQUE -

Le permis de construire est **refusé** pour le projet décrit dans la demande susvisée.

LOUVERNE, le 05/12/2025

Le Maire, Sylvie VIELLE



Mise en ligne le 10/12/2025

La présente décision est transmise ce jour au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L 2131-2 du Code général des collectivités territoriales.

INFORMATIONS - A LIRE ATTENTIVEMENT - INFORMATIONS - A LIRE ATTENTIVEMENT

- DÉLAIS ET VOIES DE RECOURS :

Si vous entendez contester la présente décision vous pouvez saisir le tribunal administratif compétent d'un recours contentieux dans les DEUX MOIS à partir de sa notification.

Vous pouvez également saisir d'un recours gracieux l'auteur de la décision ou, lorsque la décision est délivrée au nom de l'Etat, saisir d'un recours hiérarchique le ministre chargé de l'urbanisme, dans le délai d'un mois à partir de sa notification (L'absence de réponse au terme d'un délai de deux mois vaut rejet implicite).

Les tiers peuvent également contester cette autorisation devant le tribunal administratif compétent. Le délai de recours contentieux court à l'égard des tiers à compter du premier jour d'une période continue de deux mois d'affichage sur le terrain conformément aux dispositions ci-dessus.

Le tribunal administratif de Nantes peut également être saisi par l'application Télerecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.



Accusé de réception

Télétransmission Plat'AU

Télétransmission reçue par : Préfecture de la Mayenne

Nature de la transaction : télétransmission Plat'AU - décision expresse

Date d'émission de l'accusé de réception : 2025-12-09(GMT+1)

Nombre de pièces jointes : 21 - (29,51 Mo)

Nom émetteur : Louverne - commune

N° de SIREN : 215301409

Numéro de l'arrêté : Arrêté-PC531402500029I

Identifiant de l'arrêté : L09-1W5-1MY

Version dossier : 22

Identifiant du dossier : L79-08Z-7JW

N° de la demande: PC0531402500029

Identifiant de la décision : KJN-GQ8-GYQ

Objet : PLA - (EXPRESSE) PC - 35 IMPASSE DE LA RICOULIERE 53140 LOUVERNE [C 0792],

N° PC0531402500029, (Refus)

Nature de l'acte : Actes individuels

Matière : 2.2-Actes relatifs au droit d'occupation ou d'utilisation des sols

Identifiant @ctes : 053-215301409-20251209-251209180730109-AI

Liste des fichiers transmis avec succès

- L09-1W5-1MY - Arrêté - PDF
- OQE-1V7-6QZ - Demande (Formulaire PC 13409) - PDF
- L79-400-ZM4 - Demande (Formulaire PC 13409) - PDF
- KVG-845-69R - Demande (Document graphique permettant d'apprécier l'insertion du projet de construction dans son environnement) - PDF
- K8V-Y88-NQR - Demande (Document graphique permettant d'apprécier l'insertion du projet de construction dans son environnement) - PNG
- K13-GJE-RXQ - Demande (Notice décrivant le terrain et présentant le projet) - PDF
- L9G-ZN4-MR4 - Demande (Photographie permettant de situer le terrain dans l'environnement proche) - PNG
- KN7-2RR-43D - Demande (Photographie permettant de situer le terrain dans l'environnement proche) - JPG
- LM1-72N-DQJ - Demande (Photographie permettant de situer le terrain dans le paysage lointain) - PNG
- OYQ-Z44-M3V - Demande (Photographie permettant de situer le terrain dans le paysage lointain) - JPG
- L2J-3QG-56P - Demande (Plan de masse des constructions à édifier ou à modifier) - PDF
- OX1-8NN-93M - Demande (Plan de masse des constructions à édifier ou à modifier) - PDF
- L79-GRX-R6W - Demande (Plan de masse des constructions à édifier ou à modifier) - PDF
- L2J-VPQ-6N1 - Demande (Plan de masse des constructions à édifier ou à modifier) - PDF
- KRJ-W9R-6QW - Demande (Plan de situation du terrain) - PNG
- KJN-Y44-XEW - Demande (Plan de situation du terrain) - PDF
- KW0-ZYV-6EW - Demande (Plan des façades et des toitures) - PDF
- K13-WYJ-XZX - Demande (Plan des façades et des toitures) - JPG
- KDN-V9M-871 - Demande (Plan en coupe du terrain et de la construction) - PDF

- L67-N66-89W - Demande (Plan en coupe du terrain et de la construction) - PDF
- LEJ-95Q-Z7D - Demande (Autre à préciser) - PDF